

L'AUBIER

NOUVELLES

PP.
2037 Montezillon



Bienvenue

12 obligations
de CHF 10'000.–
avec intérêts à 2%
sur 5 ans (2010-2015)
restent à souscrire.

NOUVELLES 61

DÉCEMBRE 2010

L'AUBIER
LES MURAILLES 5
CH-2037 MONTEZILLON
WWW.AUBIER.CH

E-MAIL: CONTACT@AUBIER.CH
FAX: +41 32 732 22 00
TÉL.: +41 32 732 22 11

Comme d'habitude forçons-nous (car n'est-ce pas nous n'avons pas le temps) à jeter un regard en arrière et un regard en avant. Janus vous connaissez? Cette divinité romaine qui a un visage devant et un visage derrière et qui présidait aux passages. Un vieux tru! Pourtant ce geste est fondamental. Pour arrêter la course. Pour reprendre son souffle, pour se recentrer. Alors on stoppe. Stop!

D'abord tranquillement aller se faire une tisane. S'asseoir dans un fauteuil confortable. Et finalement la regarder droit dans les yeux cette année qui vient de s'écouler. Et pour être objectif, se voir du dehors comme si on était un autre. Qu'y avons-nous vécu d'important? Quelles rencontres? Quels événements? Quels problèmes? Quelles joies? Se les noter. C'est impressionnant tout ce qui s'est passé, qu'on a déjà oublié... Mais que c'est intéressant d'aller réveiller tout cela.

Et voilà que deux heures plus tard nous avons calmement repensé à tous nos actes importants. Et ces deux heures-là, allez savoir, elles s'inscriront peut-être en chiffres d'or dans notre avenir.

Mais attention nous avons jusqu'au 31 décembre pour la boire cette tisane!

Et jusque-là passez une paisible période de l'Avent et de belles fêtes de Noël!

Et merci d'être à nos côtés sur ces chemins de traverse... Merci vraiment.

Votre équipe de L'Aubier

Nehmen wir uns doch wieder einmal die Zeit (die wir natürlich nicht haben), einen Blick nach hinten und einen nach vorne zu werfen. Sie kennen Janus; die römische Gottheit mit einem vorwärts- und einem rückwärts-gewandten Gesicht, die für die Übergänge zuständig war. Etwas in die Jahre gekommen. Und doch ist die Geste fundamental. Um anzuhalten, Atem zu holen, sich zu zentrieren. Also Stopp!

Machen wir es uns mit einem Tee in einem Sessel gemütlich. Und halten wir uns dann das verflossene Jahr genau vor Augen. Schauen wir, als wären wir jemand anderes, um eine gewisse Objektivität zu erhalten. Was haben wir wichtiges erlebt, welche Begegnungen, welche Ereignisse, welche Probleme, welche Freuden? Halten wir sie fest. Es ist beeindruckend, was alles geschehen ist, was wir alles schon vergessen haben... Es ist interessant, all dies wieder hervorzuholen.

Zwei Stunden später haben wir in aller Ruhe an unsere wichtigen Momente und Handlungen gedacht. Und vielleicht werden sich diese zwei Stunden in der Zukunft in Gold verwandeln, wer weiss es?

Aber Vorsicht, für diesen Tee haben wir Zeit bis zum 31. Dezember!

Verbringen Sie bis dahin eine angenehme Adventszeit und schöne Weihnachtsfeiertage! Und Danke, dass Sie bei diesen Übergängen auch an uns denken... Wirklich Danke.

Ihr Team von L'Aubier

De quel droit ?

La 30^{ème} assemblée annuelle fut l'occasion de porter un regard rétrospectif sur un aspect caractéristique et intime de l'engagement de L'Aubier. Dans son exposé de l'après-midi du 1er mai 2010, Marc Desaulles en a dégagé le fil rouge.

Lorsqu'on cherche à comprendre le terrain sur lequel se développent les relations d'un être humain à un autre et donc de toute société humaine, toute culture et toute économie aujourd'hui, on ne peut éviter de s'approcher de la sphère du droit.

Or, qu'on l'aborde par l'écrit ou par le ressenti, on rencontre un tout autre monde. « À la lettre », elle a tôt fait de nous conduire chez le juriste spécialisé avec son cortège de conséquences, de virgules et de logiques inéluctables. Et pourtant, « dans l'esprit », c'est de là que découlent les gestes protecteurs de sécurité et de garantie, de là aussi qu'émanent les sentiments fondamentaux d'identité et d'appartenance, là encore que reposent le respect de la personne et sa dignité: des vécus essentiels sans lesquels la notion d'humanité perdrait son sens.

Face à une tendance croissante de n'attribuer d'importance qu'à la forme écrite, que faire lorsqu'il n'y a pas convergence, quand ce que dit la loi n'est pas ou plus ressenti comme juste?

De telles expériences jalonnent le parcours de L'AUBIER. Dès nos premiers pas, nous avons dû lutter pour donner une forme adaptée à ce que nous vivions pour ainsi dire « à contre-courant » en apprenant à écouter en nous « là où ça nous pinçait ».

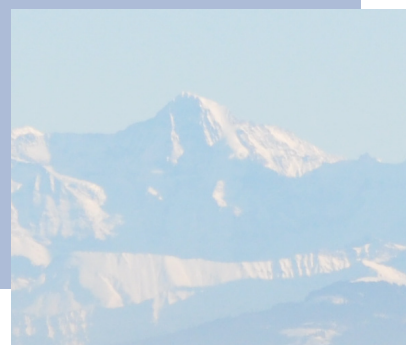
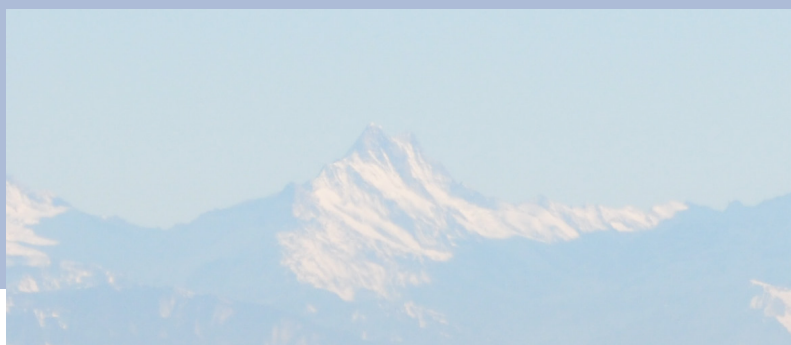
Par exemple, lorsque nous venions de reprendre la petite ferme et qu'immédiatement nous l'avons convertie à la bio-dynamie, la loi nous obligeait à livrer le lait à la centrale laitière. Or nous ressentions cela comme une inacceptable injustice. Produire du lait bio-dynamique pour le mélanger au reste du lait de la région était pour nous intolérable. Sur les conseils d'un vieil agriculteur de la région qui s'était lui-même battu avec succès pour son lait, nous avons créé une association propriétaire de nos vaches, dont les membres n'étaient autres que nos clients, versant leur cotisation à chaque litre de lait que nous leur remettons! Le temps nous a finalement donné raison: non seulement le lait est aujourd'hui vendu distinctement selon sa qualité, mais tout le système laitier suisse s'est effondré, laissant pratiquement chaque agriculteur chercher son propre chemin pour écouler ses produits.

Autre exemple. Pour travailler ensemble et développer la ferme et l'auberge – alors que nous n'en avions que les idées, mais pas les moyens – nous avons créé une société anonyme. Nous pouvions ainsi permettre à d'autres d'apporter les finances qui nous manquaient. Mais dans une telle société, c'est d'habitude l'argent qui décide. Or cela aussi, nous le ressentions comme une injustice. Comment faire pour que ce soient les idées qui priment sur l'argent? Nous avons tout d'abord structuré la société avec des actions privilégiées quant au droit de vote à CHF 100.– en plus des actions normales à CHF 1'000.–. Puis nous avons constitué une association à but idéal, dont les uniques membres sont aussi les porteurs d'initiative et responsables de L'AUBIER et nous lui avons remis toutes les actions à CHF 100.–, dont le prix est d'ailleurs inclus dans celui de CHF 1'111.– pour chaque action normale. L'association était ainsi rendue majoritaire à long terme de la société. Cette décision a été accompagnée avec compréhension par les partenaires qui voulaient d'autant plus être de la partie, qu'ils pouvaient avoir confiance que L'AUBIER ne pourrait pas être racheté par un jeu de pouvoir.

Ces deux exemples montrent qu'on peut donner une forme au droit à partir de ce qui est ressenti. Ainsi, la loi écrite n'est pas le point de départ, mais un résultat issu de l'expérience humaine vécue. Quelle que soit la manière de le formuler sur le papier, la jauge doit rester humaine. Car il y a chez chacun une instance intérieure qui s'appuie sur la conscience morale et se manifeste quand la dignité est touchée. Elle est faite d'un sens intime du droit vécu dans son for intérieur par chaque citoyen majeur. Pas besoin pour cela de facultés spéciales. Pas besoin non plus de redouter la subjectivité. Le droit est justement une expression des relations entre sujets humains adultes.

Existe-t-il dès lors une manière de formuler extérieurement les choses du droit qui ne soit pas définitive, qui parte de l'humain et qui donne une chance à l'avenir? Nous pensons que oui et que le parcours de L'AUBIER en est en quelque sorte une continuelle ébauche.

Marc Desaulles



Mit welchem Recht?

Die 30. Jahresversammlung bot die Gelegenheit auf einen intimen und charakteristischen Aspekt von L'AUBIER zu blicken. In seinem Exposé am Nachmittag des 1. Mai 2010 hat Marc Desaulles das Leitmotiv freigelegt.

Wenn man zu verstehen versucht, auf welchem Gebiet sich die Beziehungen von Mensch zu Mensch entwickeln, und das schliesst jegliche Form der menschlichen Gesellschaft, der Kultur und des Wirtschaftslebens ein, rührt man unvermeidlich an die Sphäre des Rechts.

Man trifft jedoch auf vollkommen unterschiedliche Welten, je nachdem man sich ihr auf schriftlichem oder auf gefühltem Wege annähert. Auf dem Weg des Buchstaben enden wir schon bald bei spezialisierten Juristen und einem ganzen Rattenschwanz von Paragraphen, Kommata und einer in sich eingeschlossenen Logik. Worauf es ankommt ist jedoch der „Geist des Rechts“, hier findet man Sicherheit und Garantien, hier bilden sich fundamentale Gefühle wie Identität und Zugehörigkeit, hier ist die Basis auf der der Respekt vor dem Menschen und seiner Würde ruht: dies sind grundlegende Erlebnisse, ohne die der Begriff der Menschlichkeit seinen Sinn verlöre.

Heute ist die Tendenz wachsend nur noch dem Buchstaben Glauben zu schenken. Wie verhalten wir uns aber, wenn das, was das Gesetz sagt, nicht oder nicht mehr mit unserem Rechtsempfinden übereinstimmt?

Solche Erlebnisse säumen den Weg von L'AUBIER. Von Anfang an mussten wir darum kämpfen, da wo wir gegen den Strom schwammen, eine uns entsprechende Form zu finden. Wir mussten lernen, auf unser Gerechtigkeitsempfinden zu hören, da wo es sich auf die Füsse getreten fühlte.

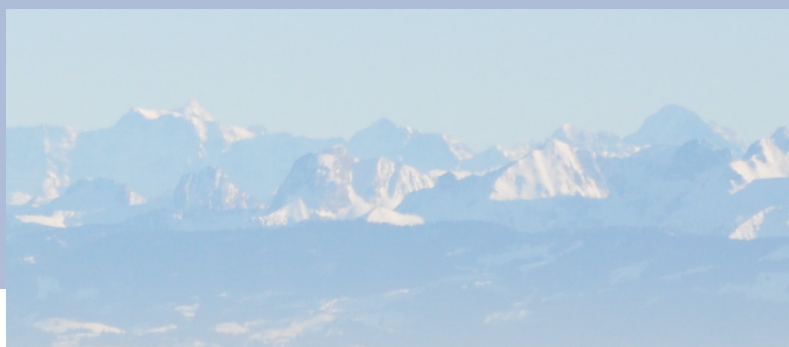
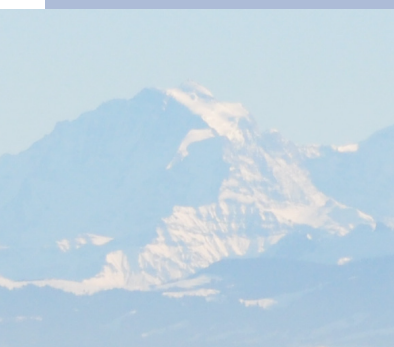
Ein Beispiel: Sobald wir den kleinen Hof übernommen hatten, arbeiteten wir biodynamisch. Vom Gesetz her waren wir verpflichtet, unsere Milch an die Milchzentrale zu liefern, welches wir als ungerecht empfanden. Biodynamische Milch zu produzieren, um sie dann mit dem Rest der Milch der Region zu vermischen war für uns nicht tolerierbar. Auf Anraten eines alten Landwirtes in der Nachbarschaft, der selbst mit Erfolg für seine Milch gekämpft hatte, gründeten wir einen Verein, der Eigentümer unserer Kühe war. Die Mitglieder waren niemand anderes als unsere Kunden, die ihren Mitgliedsbeitrag mit jedem Liter Milch entrichteten! Die Zeit hat uns schliesslich Recht gegeben: nicht nur wird die Milch heute gemäss ihrer Qualität separat verkauft, sondern mit dem Zusammenbruch des Schweizer Milchsystems

bleibt es praktisch jedem Produzenten selbst überlassen, Absatzwege für seine Milch zu finden.

Ein anderes Beispiel: Als wir den Hof und das Restaurant mit dem Hotel und dem Laden entwickelten, hatten wir nur die Ideen, nicht aber die Mittel. Wir gründeten eine Aktiengesellschaft, die es anderen Menschen erlaubte, die uns fehlenden Mittel zur Verfügung zu stellen. In einer AG entscheidet jedoch normalerweise das Geld. Auch dies erschien uns als ungerecht. Es galt eine Form zu finden, in der die Ideen das Geld dominieren. Wir haben zuerst einmal Vorzugsaktien zu CHF 100.– geschaffen, welche das gleiche Stimmrecht wie jene zu CHF 1'000.– haben. Anschliessend haben wir einen Verein mit einem ideellen Ziel gegründet, dessen einzige Mitglieder zugleich die Initiativträger und Verantwortlichen von L'AUBIER sind und haben diesem Verein alle Aktien zu CHF 100.–, deren Preis im Übrigen in jenem für die normalen Aktien von CHF 1'111.– enthalten ist, übergeben. So ist dieser Verein auf lange Sicht zum Mehrheitseigner geworden. Diese Entscheidung wurde von unseren Partnern verständnisvoll mitgetragen, die sich umso mehr beteiligen wollten, da sicher gestellt war, das L'AUBIER nicht aus Machtspielen heraus gekauft werden konnte.

Diese zwei Beispiele zeigen, dass man dem Recht eine Form geben kann, die dem eigenen Empfinden entspricht. So ist das geschriebene Gesetz nicht der Ausgangspunkt, sondern das Resultat einer gelebten menschlichen Erfahrung. Wie auch immer man auf dem Papier formuliert, das Mass muss menschlich bleiben. Denn es existiert in jedem Menschen eine Instanz, die sich auf das moralische Gewissen stützt und sich meldet, wenn die Würde angetastet wird. Sie besteht in einem intimen Rechtsempfinden im Inneren eines jeden volljährigen Bürgers und Bürgerin. Hierzu braucht es weder besondere Fähigkeiten, noch muss man die Subjektivität fürchten: Das Recht ist gerade eben der Ausdruck von Beziehungen zwischen erwachsenen Subjekten.

Gibt es nun eine Art und Weise, Rechtsangelegenheiten äusserlich zu formulieren, die nicht definitiv ist, die vom Menschen ausgeht und eine Chance für die Zukunft lässt? Wir sind der Meinung, dass es sie gibt und dass der Parcours von L'AUBIER auf gewisse Art ein kontinuierlicher Ansatz hierzu ist.





Semer l'avenir

Samedi 25 septembre 2010, 11h30, Montezillon: «Allons-y, semons ce champ de blé comme exemple d'une solution locale!» Et les 300 personnes réparties de chaque côté du champ de 250 m de long de se mettre en mouvement et de répandre les grains à gauche, puis à droite, à la cadence du semeur. Un geste qui part du cœur et qui s'élançait vers l'horizon, les graines volant pour un instant entre ciel et terre et s'imprégnant de l'intention de tous ces gens en action: Oui à une agriculture d'avenir, non aux OGM.

Après un repas dans la cour de la ferme ou au restaurant de L'Aubier, la salle du «cinétable» - qui n'est rien d'autre que la fourragère de l'étable - se remplit à craquer de la foule venue voir «Solutions locales pour un désordre global», le film de la grande cinéaste française Coline Serreau. «J'ai voulu faire un film qui donne du punch», lance-t-elle en introduction. Voilà la vraie vocation de ce documentaire extrêmement encourageant: montrer que les solutions aux grands défis mondiaux de l'agriculture, de la semence et de la nourriture existent, qu'elles sont locales, et que chacun peut y participer. C'est cette note qui prédomine dans l'échange entre Coline Serreau et le public après la projection. Voyons clairement les enjeux, mais ne nous arrêtons pas là: passons courageusement à l'acte et participons aux solutions locales. Merci Coline Serreau pour ce message engagé et solidaire!

BREL

C'est un «coup de cœur» que nous avons eu l'été passé en découvrant ce spectacle dans l'esprit des «cafés concerts» des années 60, à «Chenevières-sur-Scène», dans le Vully.

Jean-Claude Hurni, forte personnalité rayonnante de sa région, interprète une vingtaine de chansons de Brel en y mettant tout son être, toute son authenticité. Pour l'accompagner au piano, Mary Freiburghaus joue magnifiquement, avec une belle sensibilité, dans une mise en scène sympathique et légère de Sam Leresche.

**Vendredis 10 et
17 décembre 2010**

**Jeudi 6, samedi 8 et
dimanche 9 janvier 2011:
dans la grande salle
à Montezillon**

**Chant: Jean-Claude Hurni
Piano: Mary Freiburghaus
Mise en scène: Sam Leresche**

**Début du programme à 20h15
Prix de la soirée : 35.-**

**Renseignements et billets:
032 732 22 11**

Les Murmures

Un appartement pour une famille se libère pour la fin de l'année

Vous êtes une famille, vous vous sentez liés à L'AUBIER, vous partagez ses valeurs: sa démarche philosophique, son agriculture biodynamique partout alentour, l'écologie et le développement durable, la dimension spirituelle de l'être humain...
... cet appartement est susceptible de vous intéresser.

Ni propriétaire, ni locataire: ces appartements ne sont pas à vendre; ils sont loués à des partenaires de L'AUBIER.
Intéressés?

Prospectus et renseignements à la réception ou auprès de
Marc Desales au 032 732 22 12 ou à l'adresse email murmures@aubier.ch